

# Bois énergie

Soultz (68)

Collectivité



Vue de la chaudière.

© Alter Alsace Energies



Soultz

Dans le cadre du programme d'aménagement d'une friche industrielle, la commune de Soultz, sensibilisée aux intérêts environnementaux et économiques de la filière bois, a décidé la mise en œuvre d'une chaufferie automatique au bois alimentant 8 bâtiments. Cette opération est la première d'une telle ampleur en Alsace.

Contact:  
Mairie de Soultz  
9, rue de la Marne  
68360 Soultz  
Tél. 03 89 62 25 40

## Rencontre avec M. Maurice Burger, Adjoint au Maire de Soultz.

### M. l'adjoint, qu'est-ce qui a motivé la commune de Soultz dans le choix du bois énergie ?

Tout d'abord, parce que nous possédons de nombreux espaces forestiers. Bien que ceux-ci soient valorisés par nos bûcherons, de nombreux déchets résultant de l'entretien ne trouvent aucun débouché. La chaufferie bois offre une solution écologique à ce problème. Ensuite, et cet aspect est très important, le bois est une énergie économique, moins chère que le gaz et que le fioul. Enfin, les importants travaux d'aménagement de la friche industrielle de la «MAB» étaient l'occasion idéale d'intégrer une chaufferie au bois.

### Comment s'est passée la prise de décision au sein de la municipalité ?

Sans l'implication du Maire, M. Thomas Birgaentzlé, de M. Pascal Munch (service urbanisme), de M. Fernand Bohn (adjoint en charge de la forêt) et des différents acteurs concernés (ONF, ADEME, Région Alsace), cette réalisation n'aurait pas pu voir le jour. Par ailleurs, ce projet est le fruit d'une longue concertation au sein du conseil municipal. En effet, il a nécessité plusieurs visites de

chaufferies existantes afin d'évaluer le retour d'expérience de gestionnaires de sites équivalents. Ainsi, lors du vote, la décision de réaliser la chaufferie bois a été prise à l'unanimité.

### Pouvez-vous nous parler des autres actions envisagées par la commune de Soultz dans le domaine de l'énergie ?

Nous venons de mettre en place un «gestionnaire énergie». Celui-ci aura la charge de s'occuper du suivi de la chaufferie bois mais aussi de surveiller les consommations de chacun des bâtiments communaux. En outre, il sensibilisera les jeunes sur la maîtrise de l'énergie en intervenant dans les écoles. En effet, nous pensons qu'il est fondamental d'informer nos concitoyens les plus jeunes qui seront les acteurs du monde de demain en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> grâce à la chaudière bois. C'est aussi pour eux que nous avons réalisé cette opération.

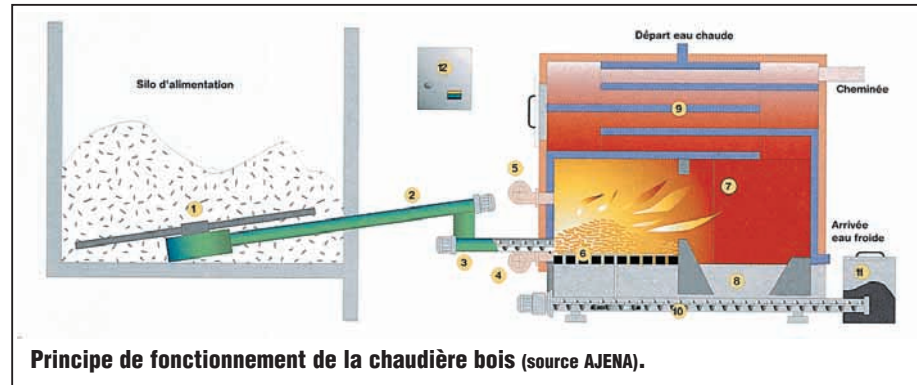


## Principe de fonctionnement

Le combustible bois est acheminé automatiquement du silo vers la chaudière par l'intermédiaire d'une vis sans fin. La qualité de la combustion est maîtrisée par un processeur qui contrôle les arrivées d'air à l'intérieur de la chaudière. Les cendres résultant de la combustion sont collectées automatiquement dans un container.

Comment se passe la fourniture de combustible ?

Les grumes sont acheminés de la forêt sur le lieu de stockage par les ouvriers communaux. Ensuite, le broyage est effectué par une entreprise de travaux sylvicoles extérieure à la commune.



Principe de fonctionnement de la chaudière bois (source AJENA).

Légende

- |                                       |                                     |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| 1- Silo d'alimentation                | 8- Collecteur de cendres            |
| 2- Chaîne de transfert du combustible | 9- Echangeurs                       |
| 3- Vis d'alimentation automatique     | 10- Vis de déchargement automatique |
| 4/5- Ventilateurs                     | 11- Container à cendres             |
| 6/7- Chambre de combustion            | 12- Armoire de régulation           |

## Caractéristiques techniques et données économiques

**Année de réalisation : 2002**

**Caractéristiques techniques :**

- Nombre de bâtiments chauffés: 8
- Longueur du réseau de chaleur: 400m
- Marque de la chaudière bois: Compte
- Puissance: 900 kW.
- Volume du silo : silo de plain-pied d'une surface de 85 m<sup>2</sup> pouvant contenir de 150 à 200 MAP (Mètre Cube Apparent Plaquette)
- Volume du hangar de stockage: 2000 m<sup>3</sup>
- Appoint: gaz dans les chaufferies de chaque bâtiment concernés
- Consommation annuelle de bois : environ 1500 MAP (Mètre Cube Apparent Plaquette)

**Economies annuelles de CO<sub>2</sub> :**  
environ 280 tonnes par an

**Bon à savoir :**

Un réseau de chaleur est extrêmement bien isolé. En effet, l'eau chaude y circulant ne perd pas plus de 1°C par kilomètre.

**Coût total du projet :**  
environ 623 000 €

**Subventions reçues :**  
Région Alsace : 30%  
ADEME : 30%  
Département du Haut-Rhin : 10,5%  
Coût restant à la charge de la Commune : 29,5%, soit environ 183 000 €

**Aides existantes en faveur du bois énergie dans le cadre du contrat de plan Etat-Région (2000-2006):**  
Se renseigner auprès des services de l'ADEME et de la Région Alsace.



Vue d'un échangeur placé sur le réseau de chaleur.

© Mairie de Soultz



Vue du silo et de la chaufferie qui y est adossée.

© Muller et Muller



4, rue du Maréchal Foch – 68 460 Lutterbach  
Tél. 03 89 50 06 20 – Fax. 03 89 57 11 26  
8, rue Adolphe Seyboth – 67 000 Strasbourg  
www.alteralsace.org



35, avenue de la Paix  
B.P. 1006  
67 070 Strasbourg cedex  
Tél. 03 88 15 68 67  
Fax. 03 88 15 68 15  
www.region-alsace.fr



8, rue Adolphe Seyboth  
67 000 Strasbourg  
Tél. 03 88 15 46 46  
Fax. 03 88 15 46 47  
www.ademe.fr/alsace

Création Fred Dupuis, 2003.